Le premier emploi des jeunes Franciliens facilité par la diversité des offres

Les jeunes Franciliens rentrent un peu plus tardivement dans la vie active que les jeunes de province, et accèdent en plus grande proportion à des postes de cadres. En 1999, 208 000 ont occupé leur premier emploi dans le secteur privé ou public hors fonction publique d'Etat, principalement dans le secteur tertiaire, et pour les trois quarts d'entre eux à temps complet. Pour ceux qui ont conservé un emploi, la situation s'améliore au cours des trois années qui suivent leur début d'activité. En 2002, ils occupent des emplois plus stables et plus qualifiés qu'en 1999, dont 75 % sont des emplois longs à temps complet et 22 % des emplois de cadres.

Yvonne GUILBERT, Insee Ile-de-France

Plus de 208 000 jeunes résidents d'Ile-de-France et âgés de moins de 30 ans ont occupé un premier emploi salarié dans une entreprise, un établissement hospitalier ou une collectivité territoriale, cela représente 23 % des jeunes entrants sur le marché du travail de France métropolitaine. Le nombre de ces premiers emplois est fonction de la conjoncture économique : il passe de 208 000 en 1999, à 226 000 en 2000, puis 203 000 en 2001. Cette évolution concorde avec la forte croissance de l'emploi de 1999 et 2000 qui a principalement bénéficié aux jeunes, en Ile-de-France comme en province. A cause du ralentissement de la croissance économique en 2001, les jeunes ont eu plus de difficulté pour trouver un premier emploi.

Une entrée dans la vie active plus tardive en Ile-de-France

L'entrée dans la vie active est plus tardive en Ile-de-France : le premier emploi débute en moyenne à 23,2 ans contre 22,6 ans en province. Les jeunes Franciliens sont plus nombreux qu'en province à effectuer des études longues. Avant 25 ans, leur taux de scolarisation (⇨■ Définitions) est de 4 points supérieur à la moyenne nationale et après 25 ans l'écart est de plus de 1 point. C'est ainsi que la part des 27-30 ans (19 %) dans les premiers emplois est la plus élevée de France (hors Corse et Dom-Tom) et celle des 20-22 ans la plus faible (60 %) ✎❶. A Paris, les jeunes occupant un premier emploi sont encore plus âgés (28 % ont entre 27 et 30 ans). L'âge moyen en grande couronne est, en revanche, plus proche de celui de la province.

La part des jeunes femmes est de 4 points supérieure à celle des jeunes provinciales. L'accès des femmes à l'emploi est, en effet, plus facile en Ile-de-France, étant donnée la forte implantation du secteur tertiaire dans la région. A Paris, les activités tertiaires, majoritairement présentes, permettent aux femmes de représenter la moitié des premiers emplois.

Une majorité de temps complets

Les premiers emplois sont pour 35 % d'entre eux à temps partiel, soit une proportion inférieure à la moyenne nationale. Le temps partiel est plus répandu chez les jeunes que chez leurs aînés, il ne concerne que 18 % des emplois salariés de 15-30 ans et 15 % des emplois salariés de tous âges.

En Ile-de-France, en 1999, seuls 9 % des premiers emplois sont des emplois intérimaires. Ce taux, un des plus bas de France, est inférieur de 6 points à la moyenne nationale. L'industrie, fortement utilisatrice de l'intérim est, en effet, moins représentée en Ile-de-France qu'en province. Le niveau de qualification plus élevé dans la région est un second facteur explicatif du plus faible poids de l'intérim. Cette part est aussi très variable selon les départements. Elle ne concerne que 5 % des jeunes résidant à Paris contre 14 % en Seine-et-Marne ✎❷.

✎❶ **Age au premier emploi**

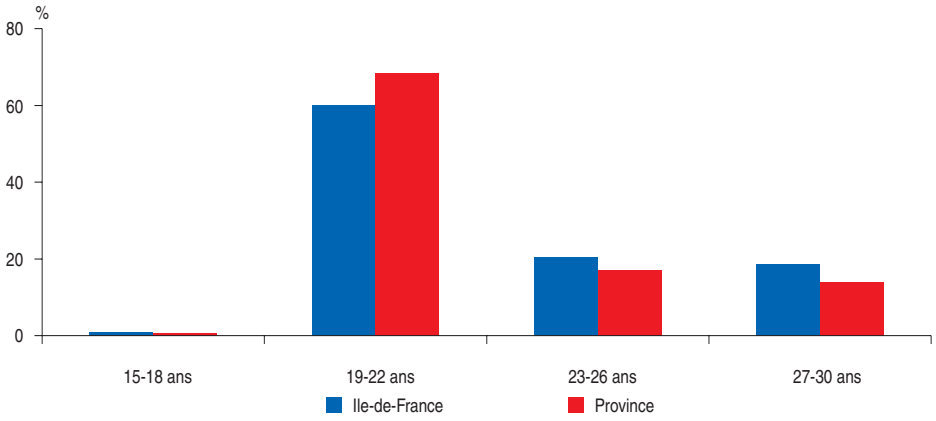

Source : Insee, DADS 1999

Le passage par l'intérim n'est souvent qu'une première étape de la vie active qui permet d'acquérir une expérience professionnelle. Les jeunes trouvent ensuite un emploi fixe et la part de l'intérim chute alors rapidement pour ne plus concerner que 3 % des salariés de 15-30 ans.

13 % de cadres en début de carrière

En raison d'une offre d'emploi élevée faisant appel à une main-d'oeuvre qualifiée, les jeunes Franciliens accèdent plus facilement à des emplois supérieurs que les provinciaux. Au premier emploi, ils sont 13 % à exercer des fonctions de cadres contre 4 % sur le reste de la France métropolitaine ✎❸. Au total, près d'un poste de cadre sur deux correspondant à un premier emploi est localisé en Ile-de-France. Ces emplois sont essentiellement concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Avec 20 % des premiers emplois contre 15 % en province, les professions intermédiaires sont de même surreprésentées en Ile-de-France.

On compte 45 % d'employés parmi les premiers emplois des jeunes Franciliens (39 % en province). Cette proportion est supérieure à la part moyenne parmi l'ensemble des Franciliens de 15-30 ans (37 %). Les employés administratifs d'entreprises sont prépondérants (17 % des premiers emplois contre 10 % en province). Viennent ensuite les employés de commerce et les employés de services (plus de 10 % pour chacun). Les postes d'ouvriers ne représentent que 21 % des premiers emplois, en Ile-de-France, ce taux est le plus faible de la métropole, mais le niveau de qualification moyen est plus élevé qu'en province. Sont particulièrement sous-représentés dans la région les ouvriers non qualifiés de type industriel (8 % des premiers emplois contre 19 % en province) et les ouvriers qualifiés de type industriel (3 % contre 7 % dans le reste de la France). Mais, de fortes disparités départementales existent au sein de la région, la part des ouvriers dans le premier emploi n'est que de 10 % à Paris, mais culmine à 33 % en Seine-et-Marne et à 27 % en Seine-Saint-Denis.

Avec une forte proportion de cadres et de professions intermédiaires, le salaire médian des jeunes entrants est le plus élevé de France : 50 % ont un salaire mensuel net au minimum de 909 euros contre 835 euros en province.

✎❷ **Les emplois intérimaires au premier emploi**

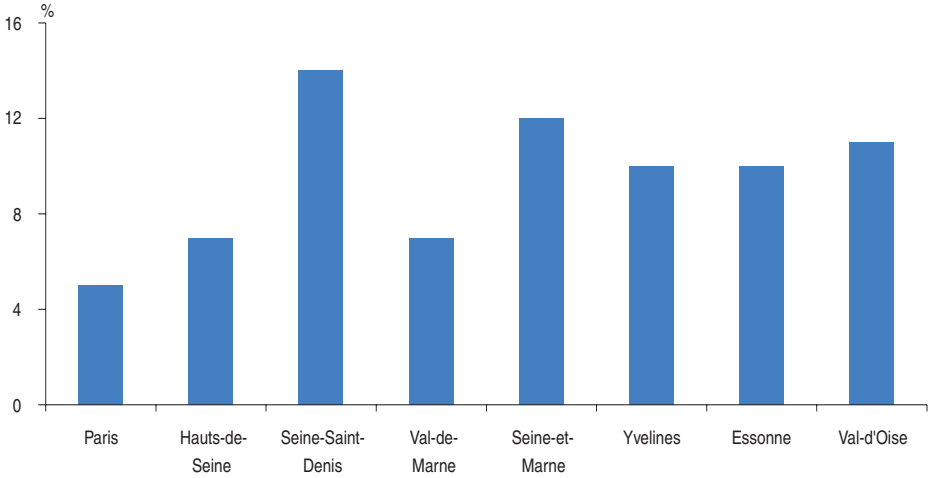

Source : Insee, DADS 1999 - Données au lieu de résidence

✎❸ **Les catégories socioprofessionnelles au premier emploi**

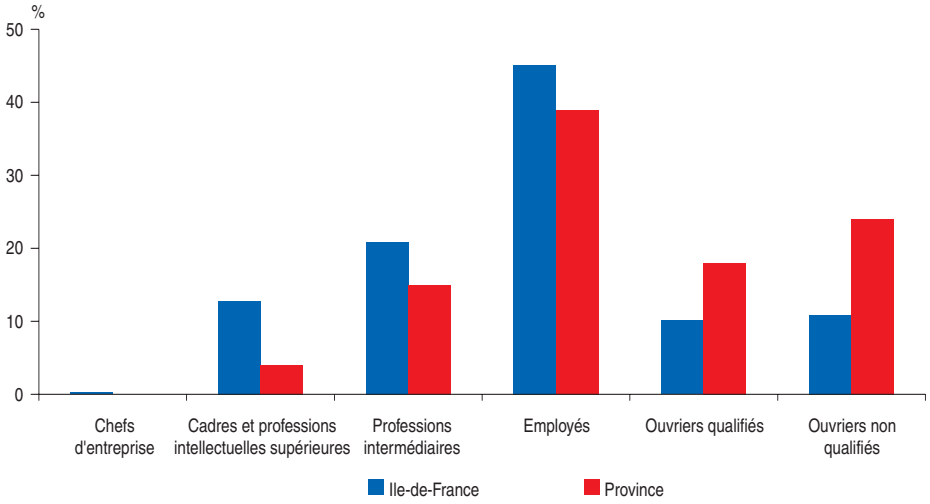

Source : Insee, DADS 1999 - Données au lieu de résidence

89 % des premiers emplois dans le tertiaire

Bien représenté en Ile-de-France, le secteur tertiaire a à lui seul a recruté plus de 192 000 jeunes Franciliens en premier emploi en 1999, soit le taux le plus élevé de France (90 %) ✎❹. Les activités de conseil et assistance et les services opérationnels hors intérim sont le premier secteur employeur : ces activités fournissent 21 % des premiers emplois des jeunes Franciliens (contre 12 % des premiers emplois dans l'ensemble de la France) et surtout 32 % à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

✎❹ Les secteurs d'activité, du premier emploi à trois ans après

	Premier emploi	Au bout d'un an	Au bout de deux ans	Au bout de trois ans
Industrie	7	9	11	11
Construction	3	3	3	3
Commerce de gros, réparation automobile	6	7	7	8
Commerce de détail	12	11	10	9
Transports	4	5	5	6
Finances, immobilier	4	5	5	6
Postes, télécommunications, recherche	3	3	4	3
Conseils et assistance, services opérationnels hors intérim	21	24	25	25
Intérim	12	8	7	5
Hôtels et restaurants	11	8	6	5
Autres services aux particuliers	4	4	4	4
Education, santé, action sociale, administration	12	12	12	13
Total	100	100	100	100

Source : Insee, DADS 1999-2002 - Données au lieu de résidence

Les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros et de la réparation recrutent aussi de nombreux jeunes, ils représentent, en effet, 18 % des premiers emplois, leur poids est également important dans les régions de la moitié sud de la France.

A l'inverse, les secteurs de l'industrie et de la construction ont accueilli respectivement seulement 7 % et 3 % de jeunes sur un premier emploi. Ce sont parmi les proportions les plus faibles de France. En 1999, environ 15 000 jeunes ont trouvé un emploi dans l'industrie.

Le premier poste dure en moyenne 16 mois

La durée moyenne dans le premier emploi est de 16,1 mois, soit 0,6 mois de plus que la moyenne nationale. L'Ile-de-France est, avec le Limousin, la région dans laquelle l'ancienneté moyenne dans le premier emploi est la plus élevée. La moitié des Franciliens reste 11 mois dans un premier emploi et un sur quatre près de 2 ans. Toutefois, les durées les plus longues se situent en province. Pour 10 % des entrants, cette durée n'est que de 40 mois en Ile-de-France tandis qu'elle s'élève à 44 mois dans le Limousin : elle est voisine de 42 mois en Picardie, dans le Nord - Pas-de-Calais, en Lorraine et en Auvergne.

L'emploi se stabilise dans les premières années

Depuis leur entrée sur le marché du travail en 1999 jusqu'en 2002, les jeunes Franciliens connaissent des parcours professionnels très variés.

La première année de travail est transitoire pour un bon nombre d'entre eux. Au bout d'un an, 23 % se retrouvent soit en inactivité, soit au chômage, soit en emploi dans la fonction publique d'Etat ou encore non salarié, et sortent du champ de l'étude. La proportion des sorties au bout d'un an est identique au plan national (24 %).

Au cours des années qui suivent, les départs sont moins importants et 3 ans après 31 % des jeunes recrues de 1999 sortent du champ de l'étude. Parmi les jeunes qui conservent un emploi dans une entreprise, une collectivité territoriale ou un établissement hospitalier, la part de l'intérim régresse progressivement : elle passe de 9 % en 1999 à 3 % en 2002 ✎❺. Il en est de même pour les emplois courts qui chutent de 22 à 6 % pour les temps complets, et de 14 à 2 % pour les temps partiels. Au total, la proportion des emplois longs à temps complet s'est accrue de 8 points en 3 ans. Cette catégorie regroupe 75 % des jeunes actifs encore dans le champ DADS en 2002.

✎❺ Les types d'emploi en Ile-de-France, du premier emploi à trois ans après

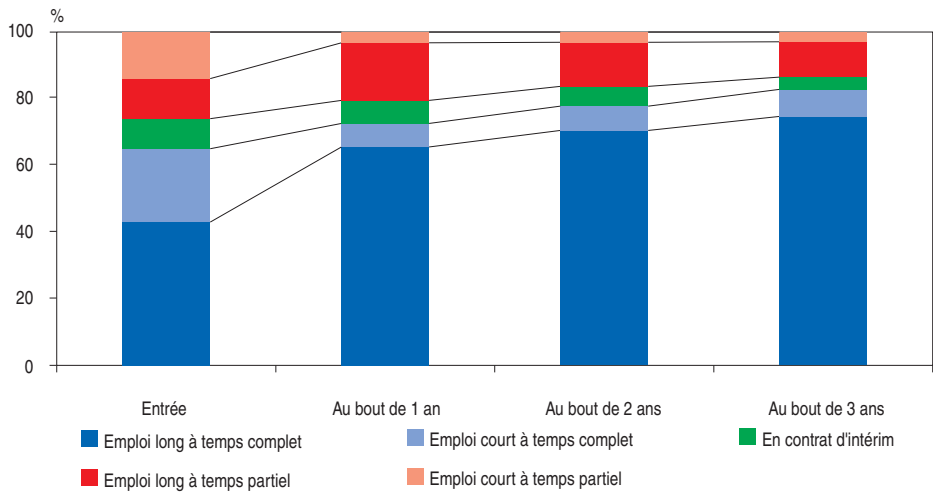

Source : Insee, DADS 1999-2002 - Données au lieu de résidence

En 3 ans, un quart des entrants change de catégorie socioprofessionnelle

L'année qui suit l'insertion professionnelle s'accompagne de modifications substantielles de la position sociale occupée. En un an, le nombre d'employés et d'ouvriers diminue fortement (- 36 % et - 34 %) et le nombre de professions intermédiaires décroît plus modérément (- 5 %). Seuls les cadres sont plus nombreux. La situation se confirme les années suivantes et au total après 3 années d'activité, le nombre de cadres progresse de 20 % alors que celui des employés et des ouvriers régresse de 50 % et 45 %.

Au terme des 3 ans, 25 % des entrants ont changé de catégorie socioprofessionnelle. Pour les actifs encore dans le champ de l'étude, la situation professionnelle s'est globalement améliorée. De 1999 à 2002, le poids des cadres et des professions intermédiaires n'a cessé de croître alors que celui des employés et des ouvriers a régressé ✎❻. Ce constat se vérifie dans la plupart des régions, mais la tendance est plus nette en Ile-de-France où la présence des cadres déjà importante au départ s'affirme au fil des trois années. Cette catégorie qui pèse pour 13 % des emplois en 1999 en compte 22 % en 2002. L'écart avec le niveau national s'est creusé au bout de 3 ans, et en 2002 le pourcentage de cadres parmi les jeunes salariés franciliens est deux fois plus important qu'au niveau national.

✎❻ La catégorie sociale, du premier emploi à trois ans après

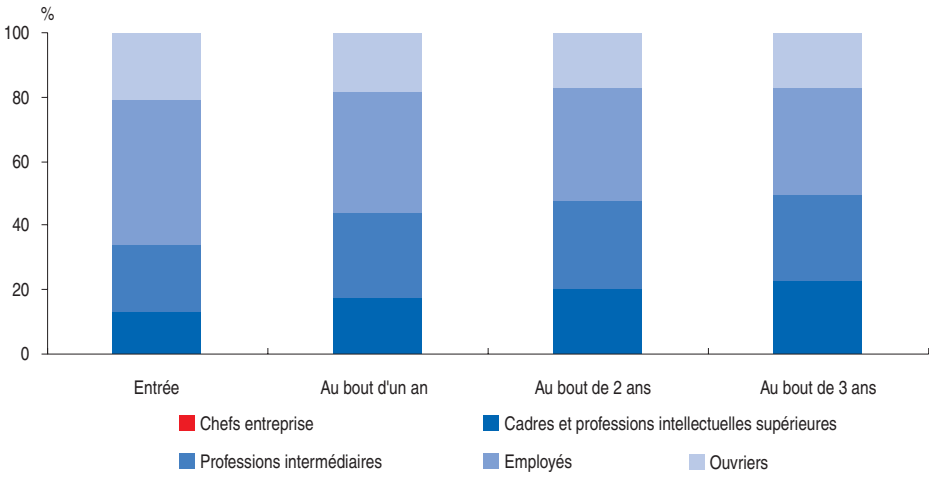

Source : Insee, DADS 1999-2002 - Données au lieu de résidence

Quatre jeunes sur dix ont changé de secteur d'activité

Parmi les jeunes Franciliens restés dans l'emploi salarié en 2002, 39 % ont changé de secteur d'activité entre le premier emploi en 1999 et celui occupé trois ans plus tard. Au bout de trois ans, les jeunes toujours en emploi sont moins souvent dans l'intérim, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration ✎❹. Au contraire, les transports, l'industrie et les secteurs des finances et de l'immobilier occupent une place plus importante.

Au cours des trois premières années de la vie active, la mobilité géographique vers une autre région ne concerne que 11 % des jeunes dont le premier emploi est en Ile-de-France. Ce n'est que bien plus tard, après avoir acquis une expérience professionnelle, que les Franciliens quittent la région : les actifs occupés migrant vers la province ont en moyenne 37,9, soit 5 ans de plus que les arrivants. La diversité et la qualité des emplois qu'offre la région justifient la faible mobilité géographique en début de carrière. C'est plutôt quand ils ont une famille que les personnes chechent à quitter la région parisienne.

Définitions

Taux de scolarisation : pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

Age au premier emploi : âge de l'individu au moment de la signature de son premier contrat de travail.